

L'ABEILLE.

JOURNAL POLITIQUE

COMMERCIAL & LITTÉRAIRE.

Imprimé par F. DELAUP, et publié tous les jours rue de Chartres, No. 116, entre St.-Louis et Conti.

No 48.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI, 12 JANVIER 1830.

Vol. III

Conditions.—L'ABEILLE paraît tous les jours : le prix de l'abonnement est d'une PIASTRE par mois, payable à la fin de chaque mois.

On peut s'abonner également à l'année, à raison de \$10, en payant chaque semestre d'avance.

Ceux qui désireront cesser de recevoir la feuille, devront en prévenir l'Éditeur, ou ses correspondants : les abonnés de la ville à la fin du mois et ceux de la campagne dix jours d'avance. On continuera à envoyer la feuille à ceux qui ne feront pas connaître leur intention de cesser, et ils seront considérés comme abonnés.

Les avis se payent six escalins pour la première fois, et trois escalins pour chaque insertion subséquente pour chaque langue, payable d'avance, ou bien une piastre par carré, pour la première insertion, et quatre escalins pour chaque insertion subséquente, lorsqu'on ne voudra payer qu'après la dernière publication.

LOTÉRIE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE des Natchitoches 2^e classe de 1830—debut se tirera positivement à la Bourse, Samedi 23 Janvier.

PROSPECTUS

1 lot de \$10,000	\$10,000
1 " " 4,000	4,000
1 " " 2,500	2,500
1 " " 1,800	1,800
1 " " 1,600	1,600
1 " " 1,352	1,352
6 " " 750	4,500
6 " " 550	3,300
6 " " 350	2,100
156 " " 60	9,360
780 " " 8	6,240
7800 " " 4	31,200
8,760 Lots	\$77,952

15,600 Billets blancs.

Dans cette Loterie composée de 30 numéros par permutation, il y aura vingt-quatre prix avec trois des numéros tirés sur les 30 ; 936 avec deux et 7,800 avec un seul numéro. Les billets restant au nombre de 15,600, n'auront aucun des numéros tirés, et seront par conséquent des billets blancs.

Pour déterminer les prix, les 30 numéros depuis un jusqu'à 30 inclusivement, seront placés dans une roue le jour du tirage, et on en tirera 4 d'entre eux : et le billet qui aura les 1^{er}, 2^e, et 3^e numéros tirés dans l'ordre dans lequel ils auront été tirés, aura droit à \$10,000.

Et les cinq autres billets qui auront les mêmes numéros, dans l'ordre suivant, auront droit à ce qui survient respectivement, comme suit :

N. 1, 2 et 3	4,000
2, 1 et 3	2,500
3, 1 et 2	1,800
2, 1 et 2	1,600
3, 2 et 1	1,352

Les 6 autres billets qui auront trois des numéros sortis, savoir : les 1^{er}, 2^e, et 3^e, dans quelque ordre se soit, auront droit chacun à 750.

Les 6 autres billets qui auront trois des numéros sortis, savoir : les 1^{er}, 2^e, et 3^e, dans quelque ordre se soit, auront droit à 590.

Les 6 autres billets qui auront trois des numéros sortis, savoir : les 2^e, 3^e, et 4^e, dans quelque ordre se soit, auront droit à 350.

Les 156 billets qui auront deux des numéros sortis, savoir le 3^e et le 4^e, auront chacun droit à 60.

Tous les autres billets, au nombre de 780, ayant deux des numéros sortis, auront droit chacun à 8.

Les 7800 billets, ayant un des numéros sortis, auront droit chacun à 4.

Tout billet qui aura gagné un prix ne pourra avoir droit à un prix moindre que celui qu'il aura obtenu.

Les prix seront payables quarante jours après le tirage, et seront sujets à la déduction ordinaire de 15 pour cent.

Tous les ordres, franc de port, seront exécutés avec promptitude, en s'adressant à J. B. FAGET, rue de Chartres, No. 118.

Charges des Billets.

Entiers \$ 4, demis 2, quarts 1. Chaque paquet ne pourra gagner moins de \$16 ; demi et quart en proportion.

J. B. FAGET—Directeur

Le tirage de la 2^e classe de 1830, le 23 Janvier

3me	6 Fév.
4me	27 Fév.
5me	13 Mars
6me	27 Mars
7me	10 Avril
8me	24 Avril
9me	15 Mai
10me	5 Juin

J. B. FAGET—Directeur, rue de Chartres, No. 118, entre les rues Conti et St.-Louis

JOSEPH T. BAUDUC offre à vendre à l'amiable sa belle propriété située au faubourg Terpsichore, formant un carré long entre les rues Terpsichore, Melpomène, Apollon et Bacchus, ayant 360 pieds à chacune des rues Terpsichore et Melpomène, et 240 pieds sur chacune des rues Apollon et Bacchus. L'édifice est composé de 12 terrains mesurant chacun 60 pieds sur 120, mesure française, sur lequel il se trouve les établissements qui suivent :

1^o Une maison en briques et à étage, mesurant 72 pieds carrés au rez-de-chaussée au plancher, l'étage a quinze pieds, et du plancher de l'étage au plafond, il y a 12 pieds, avec une galerie tout au tour de 12 pieds de large. Le bas de cette maison forme un carré de 72 pieds avec des divisions en briques; construit exprès pour emmagasiner de la farine, de la graine, du porc, du bœuf, du whiskey &c. Les produits se conservent parfaitement dans ce magasin. Le grenier de la maison est vaste, et il a été construit solidement exprès pour emmagasiner de la toile et corde d'emballage.

2^o Une bâtisse en briques et à étage, mesurant 52 pieds de long sur 18 de large, avec une galerie de 4 pieds de large sur toute la façade. Cette bâtisse au rez-de-chaussée est divisée en trois pièces : cuisines, chambre à louer et chambre à coucher. Le haut est divisé en 5 chambres à domestiques.

3^o Une bâtisse en briques, mesurant 52 pieds sur 12 de large, divisée en 5 pièces, à une des pièces il y a un four, un fourneau pour un alambic, un fourneau pour trois bassines à sirup ou à confitures, et un fourneau sur lequel sont montés trois grandes chaudières.

4^o Une bâtisse en briques, servant à fumer les viandes.

5^o Une bâtisse en briques, servant de poulailler et pigeonnier.

6^o Un magasin à maïs, construit à l'abri des rats, mesurant 22 pieds carrés, la façade sur la rue Melpomène est en briques.

7^o Une bâtisse servant d'étable, d'écurie et de remise, mesurant 74 pieds de long sur 22 de large, la façade sur la rue Terpsichore est en briques. Le grenier de cette bâtisse peut contenir 150 balles de foin.

8^o 4 bons puits en briques, lesquels donnent de l'eau égale à celle du fleuve.

Cette propriété est entourée d'orangers qui ont rapporté. L'intérieur de cette propriété est planté en oranges douces, pêchers, figuiers, pruniers, grenadiers, plaqueminiens &c. le tout presque en rapport.

A la façade de la maison principale, il y a un rez-de-chaussée orné de toute espèce de fleurs, avec une tonnelle et des vignes en rapport. La cour ou sont les bêtes, est bricquée. Cette propriété rapporte annuellement de 1500 à \$2000. Elle est susceptible d'un rapport davantage. On pourrait y établir p. ex. sans frais une belle savonnerie.

Les personnes qui désirent acquiescer cette propriété sont priées de la visiter.

PENSIONNAT POUR LES JEUNES DEMOISELLES.

ÉTABLISSEMENT de M^{lle} Evershed pour les pensionnaires et les externes, est toujours fixé à cette maison commode et agréable, rue Bourbon No. 15, deux portes après l'Église Episcopale.

Les branches suivantes d'une éducation libérale et soignée sont enseignées dans son établissement.

Les langues Française, Anglaise et Italienne;	Histoire ancienne et moderne
L'écriture;	La Logie;
Grammaire;	Les belles Lettres
Arithmétique;	Le Dessin;
Géographie, avec des cartes et des globes;	La danse; la musique vocale et instrumentale.

Son établissement étant composé également d'écolières françaises et américaines, les deux langues y sont généralement parlées; et par ce moyen réunit le précieux avantage de la pratique continuelle, à la connaissance des règles grammaticales.

M^{lle} Evershed pénètre des devoirs que lui impose son état, et désirant les remplir avec autant d'exactitude que possible, est toujours assistée par des personnes d'une capacité reconnue et de la plus grande assiduité à remplir leurs engagements; elle se croit donc autorisée à promettre aux parents, et autres personnes, que les élèves continueront à recevoir tous les soins qu'il est possible de souhaiter pour acquiescer une éducation utile et accomplie.

3 Novembre.

Sangues de France.

Reçus par le Bolivar du Havre et à vendre par

FORESTIER & Co.

8 aout.

AVIS.—Les sous-signés ont l'honneur d'informer le public, et leurs amis qu'ils viennent de recevoir par l'Alma, un assortiment complet de souliers, de lre. qualité, pour hommes, femmes et enfants, qu'ils offrent à vendre à des prix modérés.

A. BLANCHET & Co.
Rue Condé entre Dumaine et Madison
22 déc.—3

MR. AMEDE GRIGNON, Maître de Danse, a l'honneur de prévenir les personnes qui voudraient prendre des leçons, qu'il se transporterait à leur domicile. Ses prix seront très modérés. Sa demeure est encoignure des rues Bourgogne et Orléans.

26 déc.

Café

Rue de Chartres et rue St. Louis, (maison Girod,) tenu par

MERLE ET GRAUDEAU.

LES propriétaires de cet établissement ont l'avantage d'annoncer au public, qu'à l'avenir, indépendamment des vins et liqueurs de toutes qualités dont ils sont munis, on trouvera chez eux, toute la journée, depuis cinq heures du matin jusqu'à dix du soir, du CAFE et du CHOCOLAT d'un goût exquis, ainsi que diverses autres boissons chaudes confectionnées avec le plus grand soin et dignes du palais le plus délicat. Ils osent espérer que ce nouvel effort pour satisfaire tous les goûts, et dont ils doivent l'heureuse idée au zèle de leurs *Barkeepers*, leur méritera le patronage des habitués du quartier de la Bourse.

22 déc

Le sousigné a l'honneur de prévenir le public et ses pratiques, qu'il a transporté son magasin au No. 115, rue Royale, entre Orléans et St. Anne, où il offre à vendre les objets suivants, arrivés par les derniers navires venant de France, savoir :

Crètes de coq
Saucisses truffées
Cervelat truffées
Do. sans truffes
Salmis de bécasses
Lièvres entiers, truffés
Do farcis
Cailles d'Inde
Amouilles de Nantes
Saucissons de Lyon, de Bourgogne et Marseille
Fromages de Gruyère, Pato-Grisse et Croûte-Rouge.
Sardines à l'huile et au beurre,
Moutarde aux truffes,
Vins de toutes les qualités,
Liqueurs fin et mi-fines,
Phisir des Dames, Crème de café, de cédrat,
Huile de rose, do. d'Amis, do. de Venus,
Eau d'or et d'argent, Rosolio Maraschino,
Extrait d'absynthe, de Suisse,
Fruits à l'eau de-vie de toutes espèces,
Do. entiers au sirup,
Gelée de groseille &c. &c.
Confitures assorties de la Havane,
Aussi, un assortiment de Graisses de jardins de l'année 1829.

26 novembre

D. TURPIN.

Magasin à l'instar de Paris.

J. GAULHIAC.
Coffret, rue de Chartres, No. 176, encoignure Jefferson, en face de St. Verrier.

L'honneur de prévenir les Messieurs et les Dames, qu'il vient de recevoir de Paris un grand assortiment de faux cheveux concernant son état, savoir : nattes, d'indes fausses queues, bouclettes, et à un dessus; tresses à bandeau (moderne) et métaliques à peigne, tours à caie de clair et séparés, touffes, perruques, &c.

PARFUMERIE SUPERFINE.

Comestique de crème de rose, d'ambré et de persic, en flacon de cristal et porcelaine (modèle des plus nouveaux); savon à la rose et d'amande amère, poudre de savon, pommade de concombre (extra fraîche), do. au calimac, ordinaire, Huile antique, et macassar; eau de Cologne, nouveauté; et différents flacons eau de Lavande, ambrée et de rose.

Brosses à habits, à tête, et à dents; peignes de différents goûts, d'aiguille, à retarder, à relever les cheveux, à chignons, et à papillotes; do. en corne de bœuf, pinceaux pour la barbe, plaques en argent et garnis en ivoire; boîtes à barbe, houppes de siege, &c.

Cocifures, plumes choisies pour do. et pour chapeaux; quelques oiseaux de paradis naturels de prix, fleurs superlines, &c.

Nota—Son magasin étant disposé pour recevoir les Dames, son autre genre d'ouvrage se fait dans un salon particulier. Il continue à perfectionner tout espèce de postiches, suivant le désir des personnes.

20 nov.

Le sousigné vient de recevoir de Paris, un assortiment de PARFUMERIES dans les goûts les plus élégants, et de qualité supérieure, qu'ils offrent à bon marché. Parmi ces marchandises se distinguent la Crème d'amande amère, les extraits d'odeurs à la mousse line, à la rose, jassim, miel d'Angleterre, &c., pomrades, huile macassar, antique, de Galathée; savon à la rose, à l'amande &c.—Plus : saoirs de Rodgers, brosses à tête, à habits, à barbe, à dents; bretelles de coton, et de soie; cols faits, pour hommes; cannes à épées et sans épées, cirage du Japon, de Martin et Day. Aussi : un assortiment général de Postiches tels que Tours, Fausses-queues, Perruques Poupets, &c.

P. ROMAIN & Co.
Rue de Chartres, No. 182.
19 déc

MAISON A VENDRE,
Rue Royale, à côté de la Banque de l'Etat de la Louisiane.

Cette maison d'icièrement bâtie à deux étages est une des plus spacieuses de la ville, elle convient par l'étendue de ses magasins à un négociant qui reçoit beaucoup de marchandises, ou bien pour tenir un hôtel garni. Le propriétaire, Mr. J. F. Girod, voulant prochainement repartir pour France, est dans l'intention de la vendre ou à l'amiable, ou à l'enchère, d'ici au 15 Janvier prochain.

On trouvera Mr. Girod chez Mr. Nicolas Girod, son frère, rue St. Louis; il sera à l'acheteur les conditions les plus favorables.

21 déc

VENTE A L'AMIABLE.

UN vendra à l'amiable, un fonds de magasin de comestibles, situé à l'encoignure des rues St. Anne et Bourgogne, bien achalandé. Le propriétaire ne s'en défait qu'à cause de son intention de quitter le pays. S'adresser sur les lieux.

22 déc—4

Le sousigné a l'honneur de prévenir le public qu'ils ont reçu par les derniers arrivages de France, les articles suivants, qu'ils offrent à vendre à très bon compte, à leur magasin, encoignure des rues de Chartres et St. Pierre.

Sardines en baril; do. à l'huile;
Do. au beurre; do. crues;
Pâtés—Lièvre; Perdrix;
Do. Saumon, Cailles,
Do. Foies gras, anguilles
Do. Jambon, Saumon
Do. Galantine, Cervelas
Do. d'oie, civets de lièvre,
Truffes conservées.
Fromage de Gruyère; do. pâte grasse;
Do. Tête de Maurel;
Saucissons de Lyon, Marseilles, Bourgogne, Arles;
Gelée de Groseille, Raisinet; et, en général, tous les articles d'épicerie.
Aussi :—Fruits conservés, tels que Prêches, Abricots, Fraises, Framboises; Cérises, Prunes, Fruits à l'eau de vie assortis.
Liqueurs assorties, de la Martinique, Bourgogne et Paris;
Crème de Cachou, de Thé, Do. de Coing, &c.
Vins de Champagne; do. Anjou moussoux;
Do. Côte-Rouge; do. Chateau Margaux et autres de toutes qualités.
Vinaigre et Mentarie de Maille,
Marasquin, Kirsch-wasser, Guignolet, Absynthe Suisse.
Venant de donner beaucoup d'extension à leur établissement, afin d'augmenter leur assortiment, ils osent compter sur l'encouragement du public, et particulièrement sur celui des gourmets. Ils vendent en gros et en détail.

19 nov

CLAPIER & MICOUD.

SANGUES.

Le sousigné a reçu de très belles Sangues par le brick Comet, venant de Gottenburgh.

M. JAMBU.
27 nov

Le sousigné offre à vendre les articles suivants par les derniers arrivages de la Havane, savoir :

5 Do. Pots confitures de Citrons.
5 do do do d'Escos.
2 do do do d'Ananas.
8 do do do de Dattes.
2 do do do de Gingembre.
2 do do do de Cédres.
1 do pots compote de Guayave.

Gelée de Guayave, Pâte de Guayave et de Mameys.

BERNARD TURPIN.
10 Juin, Encoignure des rues Orléans et Royale.

Nouvelle pâte pectorale cristallisée (du Dr. Moon de Landencave.)

Cette nouvelle Pâte pectorale, est très agréable au goût, et a l'avantage de remplacer toutes celles connues jusqu'à ce jour; elle coûte 50 pr. 00 de moins qu'elle de Reingard. Reçu de France tout récemment et à vendre à la pharmacie du sousigné.

A. PIRONNEAU.
Encoignure des rues de l'Esplanade et Condé, côté du Faubourg, No. 36.
3 nov—3.

Le sousigné reçoit par le navire Pearl, maintenant en déchargement les articles suivants qu'il offre à vendre à des prix modérés.

Seringes choisies à bidet, avec oites en noyer et Canulles en platine.
Seringes à pompe patentées; un assortiment de boîtes en carton; et de flacons à l'Emeril.
Omeil de Lyon, Acétate de Morphine.
Ether nitrique, acétique et muriatique.
Pulvères de Sté de Dr. Frank.
Rob antispasmodique du Dr. Boiveau de Lafectoul.
Régénérateur de Trache et la Housse.
Sulfate de quinine. Pâte pectorale de Régnault.
Briquets originés de Fumade, bandages herniaires.
Boute de sein en gomme élastique.
Canulles do. do.
Pâte-sels, et Sirops; tamis en soie à tambour Turbith végétal.
Sirop de Lamoureux.
Racine de Batanhia.
Do. do. Saponaire.
Jiges de douce, amère, fendues et coupées.
Limes pour les dents etc. etc.

nov.

FORESTIER.

Je prévient le public, et particulièrement ceux avec qui j'ai des relations d'affaires, de ne pas confondre mon nom avec celui de Mr. Manuel Arriza. Mon intention en faisant cette prière n'est nullement de porter aucun préjudice à M. Arriza, mais comme par la contexture de nos noms il peut m'être nuisible, dans mes intérêts, de ne point désabuser ceux qui sont dans cette erreur, je me vois forcé d'en donner avis au public.

J. G. ARRAIZA,
Demeurant au coin des rues Condé et Dumaine.
21 déc—6f.

DENTISTE.

MR. ALEXANDRE HART offre ses services comme Dentiste, aux habitants de la Nlle. Orléans; il espère d'obtenir une portion de l'encouragement qu'il a reçu d'eux à son dernier séjour en cette ville. Il occupe un appartement dans la rue du Canal, No. 25, où on le trouvera toute heure.

19 nov—9

Vente par le Marshal.

N. Landrier va Berthoulin.

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé, par l'hon. B. Beauregard, juge conseiller, j'exposerai en vente, le Lundi 11 Janvier prochain 1830, au Principal, à 4 heures p. m. divers Portraits, saisis dans l'affaire ci-dessus.

1er Janvier

L. DAUNOY, Marshal.

Vente par le Marshal.

Le Maire, Aldermen, &c. vs. C. Morano.

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé, par l'hon. B. Beauregard, juge conseiller, j'exposerai en vente, le Lundi 11 Janvier prochain 1830, au Principal, à 4 heures p. m. une quantité d'Épicerie, &c. saisis dans l'affaire ci-dessus.

1er jan

L. DAUNOY, Marshal.

Vente par le Marshal.

EN moi adressé, par l'hon. P. Smith, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, le Vendredi 15 Janvier, à midi, au café de Hewlett, à l'encoignure des rues St. Louis et Chartres, une paire de Chevaux bais, saisis à la poursuite de W. R. Falconer.

4 jan

L. DAUNOY, Marshal.

VENTE PAR LE MARSHAL.

François Graman, h. d. c. l. vs. Bonas V. Marten.

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé, par l'hon. P. F. Smith, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, Jeudi 4 Février prochain, au café d'Hewlett, à midi—Un certain lot de TERRE mesurant 60 pieds de largeur sur 90 pieds de profondeur, situé entre les rues Girod et Julie, sous à la rue du Cirque, second terrain à partir de la rue Julie, mis dans l'affaire ci-dessus.

6 janr.

L. DAUNOY—Marshal.

Vente par le Marshal.

Le maire, les Aldermen, &c. vs. la veuve Seuzeneaux; les mêmes contre la même; les mêmes contre la même.

EN vertu de trois ordres de saisie, à moi adressés, par l'hon. C. Maurian, juge président de la Cour de Cité, et l'hon. G. Prévai, juge conseiller, j'exposerai en vente, le Jeudi 28 Janvier 1830, à midi, à la bourse d'Hewlett—Un Lot de TERRE avec les bâisses qui s'y trouvent, situées dans la rue St. Pierre, entre Bourgogne et Remparts, borné d'un côté par Mr. Lezo, et de l'autre par Mr. G. Marmiche—La dite propriété mesure 43 pieds 4 pouces de face à la rue St. Pierre, et 301 pieds 5 pouces, plus ou moins (mesure française), selon le plan qui sera exposé au moment de la vente. Saisi dans les affaires ci-dessus.

30 déc.

L. DAUNOY—marshal.

VENTES PAR LE MARSHAL.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé, par l'hon. Charles Maurian, juge président de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, le jeudi 21 Janvier 1830, à midi, à la Bourse Hewlett, au coin des rues de Chartres et St. Louis, un lot de terre situé rue des Marais, entre Ursuline et St. Philippe, mesurant trente quatre pieds de face sur 115 de profondeur; saisi à la poursuite de F. Girod.

22 Déc.

J. DAUNOY Marshal.

Magasin à bon marché.

Le sousigné vient de recevoir de France un assortiment complet des plus belles Verres, consistant en : Carafes, Verres de tous genres, Port-Liqueurs, Compotiers et beaucoup d'autres articles; aussi, quelques caisses de Porcelaines, qu'il peut vendre à très-bas prix. Il a reçu, en plus, un assortiment de belles Marchandises sèches de mûre et de fantasia, qu'il donne à très-bon marché.

J. LA SALLE,
15 déc.—15 près du Théâtre St.-Philippe

ÉTAT DE LA LOUISIANE—Cours de voir avec district judiciaire.—Dans la cause de J. B. De Gruy contre ses créanciers.—Il est ordonné qu'une assemblée des créanciers du failli J. B. De Gruy, ait lieu en l'étude de M. Théodore Segliers, notaire public, Samedi 9 Janvier prochain, à dix heures du matin, à l'effet de nommer un autre syndic en remplacement de Mari gny Danterrie, décédé, et pour prendre en considération la situation des affaires de la masse.

Par ordre de l'honorable Joshua Lewis, Juge de ladite Cour. J. L. LEWIS, Greffier.

Fait au greffe, le 8 Décembre 1829. 9 d-3, 1ps

Bon Café

UN ESCALIN la livre au magasin d'ANT MICHOU, sur la Levée vis-à-vis l'ancien marché.

1er sept

GRAINES DE JARDINAGE TRES FRAICHES.

Le sousigné a reçu par le John Linbon venant de New York, un grand assortiment de Graines de Jardinage, qu'il offre à vendre à son magasin rue Royale, No. 145, entre Orléans et St. Anne, 12 déc.

BERNARD TURPIN.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

JEAN GUADIZ, chirurgien-dentiste, a l'honneur de prévenir le public qu'il a transféré maintenant rue Royale, No. 301, où il continuera à exercer sa profession.

17 déc

Remède de Le Roy,
PRÉPARÉ et expédié par le pharmacien Cottin.—ANTIGLAIREUX du Dr. Guillot.
Au magasin d'ANT. MICHOU, sur la Levée vis-à-vis l'ancien marché.—On trouve au dit magasin des LIQUEURS fines de la Martinique.

1er sept